



COPIE

Madame Annie DAVID
Sénatrice de l'Isère
22 rue Emile Gueymard
38000 GRENOBLE

Grenoble le 25/11/2011

Madame la Sénatrice,

Par votre lettre du 8 novembre dernier, vous avez appelé mon attention sur la transformation du bureau de Poste de Saint Victor de Cessieu.

La Poste opère dans un environnement en pleine évolution. Elle doit notamment faire face à un marché en constante mutation du fait de l'explosion des nouveaux modes de communication, qui entraîne une baisse significative de la fréquentation des points de contacts. Dans ce contexte, La Poste doit s'adapter en permanence et conduire des changements dans le plus grand respect de la qualité de vie au travail, des Elus, et d'un haut niveau de qualité de service à ses clients, y compris sur les partenariats.

Depuis maintenant plusieurs années, nous pouvons sans conteste dresser un bilan positif de ces nouveaux partenariats. La très grande majorité des Elus (proche de 100%) qui l'ont choisie se félicitent de cette nouvelle formule qui garantit au public l'accès à un service postal de proximité, lequel s'inscrit dans la confiance, la durée et surtout la pérennité.

S'agissant du point de contact de Saint Victor de Cessieu, une première approche a été effectuée auprès du Maire de la commune pour lui signifier que l'activité postale du bureau est très faible. Une étude plus approfondie est en cours, elle permettra une prochaine rencontre début 2012, dans le plus pur respect du contrat tripartite, comme cela a toujours été le cas.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sincères salutations,
Chrystelle MENAGER

Directrice de l'Enseigne La Poste